



curafutura

Die innovativen Krankenversicherer
Les assureurs-maladie innovants
Gli assicuratori-malattia innovativi

Communiqué de presse

Berne, le 14 octobre 2019

Le modèle de la prescription en psychothérapie doit satisfaire à des conditions supplémentaires

Le Conseil fédéral propose de changer de système dans le domaine de la psychothérapie psychologique. curafutura salue par principe l'abandon du modèle de la délégation en faveur du modèle de la prescription. Mais l'association demande des améliorations pour éviter une hausse incontrôlée des volumes et garantir la qualité des traitements.

Les exigences posées aux psychologues en matière de formation, de perfectionnement et d'exercice du métier sont réglées légalement depuis 2013. Le modèle de la délégation, prévue par le législateur comme solution transitoire ne permettant aux psychologues d'effectuer des psychothérapies que par délégation et sous la surveillance d'un psychiatre, n'a dès lors plus lieu d'être. Pour le Conseil fédéral, les psychologues ayant suivi une formation continue de psychothérapeutes pourront à l'avenir facturer eux-mêmes leurs prestations dans le cadre de l'assurance obligatoire des soins. curafutura soutient en principe le passage prévu du modèle de la délégation au modèle de la prescription pour la psychothérapie psychologique, mais demande que diverses mesures soient prises pour assurer la qualité des traitements et éviter une hausse des volumes.

curafutura soutient ce changement de paradigme pour autant que les conditions suivantes soient remplies:

- Une expérience pratique plus importante que ce qui est précisé dans le présent projet d'ordonnance doit être exigée. curafutura demande une expérience professionnelle postgraduée avérée de deux ans au sein d'un établissement psychothérapeutique-psychiatrique d'un hôpital ou d'une institution privée ou publique comparable sous la direction d'un médecin spécialiste ou d'un(e) spécialiste en psychiatrie et psychothérapie. Le projet d'ordonnance ne demande qu'une seule année d'expérience clinique postgraduée.
- Le projet d'ordonnance définit de manière trop large le cercle des professionnels habilités à la prescription. Une psychothérapie psychologique ne doit pouvoir être prescrite que par des médecins spécialistes en psychothérapie ou psychiatrie, ou par des médecins spécialistes titulaires d'un certificat de l'Académie suisse de médecine psychosomatique et psychosociale (ASMPP). Les interventions en cas de crise ou à court terme font exception. Dans ce cadre, les médecins décomptant au titre de l'assurance de base sans certification correspondante ne doivent pouvoir ordonner une psychothérapie psychologique qu'une seule fois et pour dix séances au plus.
- curafutura demande que 10 séances et non 15 au maximum puissent être ordonnées par série de traitement. Après trois séries, un rapport médical du médecin prescripteur doit être remis au médecin-conseil de l'assureur-maladie.
- Afin de garantir un système de soins de haute qualité, le diagnostic d'admission, d'évolution et de ré-ussite prévu doit être un élément indispensable de tout traitement psychothérapeutique.

La prise de position détaillée est disponible sur:



curafutura

Die innovativen Krankenversicherer
Les assureurs-maladie innovants
Gli assicuratori-malattia innovativi

<https://curafutura.ch/themen/leistungen/display/show/detail/stellungnahme-zur-aufnahme-der-psychologischen-psychotherapie-ins-kvg/>

Contact pour les médias:

Pius Zängerle, directeur

Téléphone: 031 310 01 84; portable: 079 653 12 60; pius.zaengerle@curafutura.ch

Ralph Kreuzer, Communication

Téléphone: 031 310 01 85; portable: 079 635 12 09; ralph.kreuzer@curafutura.ch

curafutura regroupe les assureurs-maladie CSS, Helsana, Sanitas et CPT.

curafutura s'engage pour un système de santé concurrentiel et solidaire.

Dans sa charte, curafutura se prononce en faveur de la concurrence dans le système de santé suisse en tant que base de la qualité et de l'innovation. curafutura accorde aussi une grande importance à la régulation modérée du système, en harmonie avec une gouvernance efficace et un financement durable. Enfin, elle mise sur un partenariat tarifaire fort avec les fournisseurs de prestations afin de garantir la qualité et l'efficacité des soins médicaux.

La charte complète des valeurs de curafutura peut être consultée sur <http://www.curafutura.ch/fr/qui-sommes-nous/charte-des-valeurs/>